

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Conseil Central de la Montérégie - CSN

Le comité de surveillance s'est réuni le 3 novembre 2025.

Étaient présents : Andrey Bélanger, Lloyd Sham et Julie Vaillancourt

En vertu de l'article 12.1 des statuts et règlements du conseil central, le comité de surveillance est formé de trois membres élus par le congrès. Pour l'exercice 2025-2027, le comité était composé de:

- Julie Vaillancourt
- Lloyd Sham
- Andrey Bélanger

Les attributions des responsables de la surveillance sont les suivantes :

- Examiner les revenus et les dépenses;
- Examiner et valider le bilan et l'état des résultats ainsi que tous les autres comptes de caisse du conseil central;
- Vérifier l'application des propositions du congrès, de l'assemblée générale, du conseil syndical (s'il y a lieu) et du comité exécutif;

Considérant ces responsabilités que les membres nous ont confiées, nous nous sommes assurés que l'ensemble des règles a été respecté.

Nous avons vérifié les livres du conseil central pour la période du 1er janvier au 30 juin 2025.

Nous avons, pour ce faire, examiné les pièces justificatives ainsi que les chèques correspondants de même que les dépôts et avons vérifié que toutes les transactions avaient bien été inscrites aux livres (loyers, per capita, formulaires de remboursement de dépenses, délai de remboursement de carte de crédit, conciliation de caisse mensuelle, copie de formulaires DVSL, etc.).

Nous avons constaté que les dépenses ont été remboursées en conformité avec la politique de remboursement du conseil central et votée par le congrès.

Nous avons également procédé à la lecture des procès-verbaux du comité exécutif et de l'assemblée générale afin d'annoter et de vérifier que toutes les résolutions à incidence financière ont bien été respectées.

Nous avons constaté que les livres sont bien tenus et que le budget voté par le congrès pour la période a été respecté. Les explications que nous avons reçues concernant les écarts constatés entre le budget et les dépenses réellement effectuées sont satisfaisantes.

À noter qu'il est important de signer tous les procès-verbaux. Aussi nous tenons à souligner que les points soulevés lors des comités de surveillance, au trésorier, sont apportés en exécutif et discuter afin de trouver des solutions.

Le comité de surveillance remercie le secrétaire-trésorier Dany Chamberland et la secrétaire-comptable Marie-Ève Phaneuf de leur précieuse collaboration et recommande l'adoption des états financiers pour la période se terminant le 30 juin 2025.



Julie Vaillancourt



Lloyd Sham



Andrey Bélanger

Date : 3 novembre 2025